

VMC PAVILLONNAIRE

GUIDE DE LA QUALITÉ D'AIR

LES SOLUTIONS HYGRORÉGLABLES



produit

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

FILTRATION DE L'AIR

SILENCE



POURQUOI VENTILER ?

Sans ventilation les polluants s'accumulent

> De nombreuses sources de pollution existent au sein de votre logement :



> Une mauvaise ventilation peut avoir des effets néfastes :

- Sur votre santé
- Sur votre confort
- Sur votre logement

La ventilation répond aux exigences réglementaires

Depuis 1969, l'aération des logements est réglementée. Actuellement, les arrêtés de mars 82 et novembre 83 fixent les débits nécessaires à une bonne ventilation.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur nos sites :
www.atlantic.fr ou www.atlantic-ventilation.com

COMMENT VENTILER ?

En ouvrant vos fenêtres...

Extraction :

- > **Ponctuelle** : uniquement pendant l'ouverture.
- > **Localisée** : uniquement dans la pièce concernée.
- > **Coûteuse** : pensez vous à éteindre votre chauffage ?



Grâce à la Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)



Extraction :

- > **Permanente** : 24h / 24h - 7j / 7j selon les débits
Fixés par les arrêtés de mars 82 et novembre 83
- > **Générale** : utile et efficace dans toute la maison grâce au principe de balayage (voir encadré)
- > **Raisnable** : dépenses de chauffage maîtrisées

Avec VMC



Une maison saine et agréable...

Principe de balayage :

L'air neuf pénètre par les entrées d'air situées au dessus des fenêtres dans les pièces de vie (séjour, chambre, bureau...) passe sous les portes et est extrait par les bouches d'extraction situées dans les pièces de service (cuisine, salle de bain, WC, buanderie...).

EST-IL POSSIBLE D'ÉCONOMISER TOUT EN VENTILANT ?

OUI !

Votre ventilation s'adapte automatiquement à votre rythme de vie grâce au système VMC hygroréglable.

Ventilation minimale en votre absence



Ventilation + ou - importante selon votre activité



VOS RAISONS DE CHOISIR UNE VMC HYGRO RÉGLABLE ATLANTIC

Choisissez une ventilation intelligente :
ventilation minimale en inoccupation et ventilation renforcée
en cas de forte demande (douche, cuisson...).

- > Confort permanent
- > Économies d'énergie

1 Un Air Sain

Nous produisons environ 3 L d'eau par personne et par jour, plus du double les jours de lessive.

Votre **VMC hygro réglable ATLANTIC** sait quand et où cette humidité est présente et l'évacue immédiatement pour vous offrir en permanence une qualité d'air optimale.

3 Un Système Certifié

Les systèmes hygro réglables sont vivement recommandés par la Réglementation Thermique RT 2005.

Tous les systèmes **hygro réglables ATLANTIC** sont soumis à des Avis Techniques délivrés par le CSTB validant leurs performances et tous les composants sont certifiés CSTBat, ventilation hygro réglable.

Pour votre tranquillité, demandez à votre installateur l'Avis Technique CSTB de votre matériel.**

2 Un Système Économique

Grâce à la régulation des débits d'air extraits, vous économisez jusqu'à **12%*** sur votre facture de chauffage, et **rentabilisez** votre installation en seulement **4 ans**.

De plus, ATLANTIC propose les groupes **VMC hygro réglables** les plus économes et silencieux grâce à leurs moteurs 2 vitesses.

* Par rapport à un système autoréglable. Exemple de calculs à partir d'une étude thermique sur un T6 127 m², 2 salles de bains, zone H3, chauffage électrique, Ubat et C fixés pour un cas VMC hygro B.

** CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment. Voir glossaire en dernière page.

Avis technique Atlantic : N° 14/07-1194*V1

QUELLE SOLUTION ATLANTIC DEMANDER À VOTRE INSTALLATEUR ?

Choisir votre solution en fonction de vos besoins :

> **Solution hygro A** : bouches hygroréglables + entrées d'air autoréglables (utilisées en VMC classique).



> **Solution hygro B** : bouches hygroréglables + entrées d'air hygroréglables.



Comment ça marche ?

Les bouches d'extraction et les entrées d'air hygroréglables sont munies d'un détecteur d'humidité qui ouvre ou referme le volet de la bouche de l'entrée d'air en fonction du taux d'humidité intérieure et donc de votre activité.



Détecteur d'humidité



Position 1 :
volet peu ouvert,
débit minimum

Position 2 :
volet semi-ouvert,
débit moyen

Position 3 :
volet totalement
ouvert, débit
maximum



Pour les WC, l'ouverture et la fermeture du volet se fait automatiquement lors de votre entrée grâce à une cellule infrarouge.



En cuisine, lors de forte activité, vous pouvez décider d'activer le grand débit d'extraction grâce à un bouton poussoir commandé électriquement. Ce débit est minuté (30 min).

Pour une solution hygro A ou hygro B Atlantic vous propose les groupes les plus économes du marché.



> Solution performante

hygrolixBBC : aussi économe que les ampoules basse consommation les plus performantes !
Seulement 9 W-Th-C de consommation*. Gains thermiques records. Installation rapide grâce au système d'accroche exclusif.



> Solution économe

hygrolixRT : seulement 22 W-Th-C de consommation grâce au moteur 2 vitesses**.
3 fois plus silencieux qu'un groupe classique (30 dB(A) en PV en cuisine).



le réseau de gaine



Conduits isolés
quand passage
des gaines en combles,



ou variante conduits plats
quand passage des gaines
dans doublages ou en apparent
(volume chauffé).

Avec les
systèmes
hygroréglables
Atlantic,
votre argent
ne part plus
en fumée !

* consommation électrique moyenne pour un T4 selon calculs RT 2005 en vigueur.

** système breveté, la deuxième vitesse est activée électriquement lors du passage en grand débit en cuisine.

Petit glossaire de la VMC

Avis technique :

C'est un avis délivré par le CSTB. Il garantit le bon fonctionnement d'un système de ventilation composé d'un groupe, d'entrées d'air dimensionnées et de bouches d'extraction spécifiques.

CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

C'est un établissement public à caractère commercial et industriel placé sous la tutelle du Ministère du Logement.

NRA : Nouvelle Réglementation Acoustique.

Fixe les normes à respecter pour protéger les individus contre l'agression sonore. Cette réglementation impose une puissance acoustique maximum de 36 dB(A) en petite vitesse en cuisine, puissance largement respectée par les différents systèmes VMC ATLANTIC.

dB(A) :

Niveau de puissance acoustique.

130	
120	Seuil de la douleur - Hi-Fi avec casque
110	Concert de rock - Foreuse pneumatique
100	Walkman avec casque
90	Piste de danse dans une discothèque
80	Musique dans la fosse d'orchestre
70	Circulation routière
60	Conversation
50	Bureau
40	Salle de séjour
30	Chambre à coucher
20	Désert
10	Chambre sourde
0	Seuil d'audibilité
dB(A)	

RT 2005 : Réglementation Thermique 2005.

Cette réglementation a été élaborée pour réduire les dépenses énergétiques des bâtiments. Elle cherche à répondre à un enjeu principal : lutter contre l'effet de serre et économiser l'énergie. Elle garantit un meilleur confort aux utilisateurs en éliminant certains équipements peu performants en tenant compte d'une température maximale de confort d'été.

V.M.C. : Ventilation Mécanique Contrôlée.

Système visant à effectuer un renouvellement d'air permanent dans les logements. L'air circule dans la maison des pièces principales (séjour, chambre, salle à manger, bureau...) vers les pièces techniques (cuisine, WC, salle de bains, buanderie, cellier...). L'air neuf rentre dans les pièces principales par des entrées d'air situées en haut des menuiseries puis circule à l'intérieur du logement et est extrait par des bouches situées dans les pièces techniques.

W-Th-C :

Puissance moyenne pondérée calculée selon la RT 2005. Il s'agit de prendre la consommation du ventilateur pendant 22h en petite vitesse et 2h en grande vitesse pour un système autoréglable ou double flux, puis de ramener cette consommation journalière en consommation horaire.



13, Bd Monge - ZI - BP 71 - 69882 Meyzieu Cedex
Tél. 04 72 45 11 00 - Fax 04 72 45 11 11
Pour le professionnel : www.atlantic-ventilation.com
Pour le particulier : www.atlantic.fr



VOTRE INSTALLATEUR